



Féminismes et mouvements féministes en Europe

Féminisme et néo-malthusianisme

XIX^e-XXI^e siècles

Anne COVA

RÉSUMÉ

Féminismes et néomalthusianismes se forment en Europe en tant que mouvements à la fin du XIX^e siècle. Seules quelques féministes radicales partagent les vues des néomalthusiens, les réformistes valorisent, quant à elles, la maternité et l'utilisent pour légitimer leurs revendications auprès de gouvernements populationnistes. Le second XX^e siècle marque un tournant avec le rapprochement des positions entre ces deux courants, favorisé par les avancées scientifiques en matière de contraception.



Affiche de la C.B.C. Mother's Clinic sur l'utilisation de préservatifs (C.B.C. Mother's clinics, notice on the use of condoms). Source : Wellcome Library, Londres.

Féminisme et néomalthusianisme sont deux doctrines : la première se fixe pour ambition l'émancipation des

femmes, la seconde préconise la limitation des naissances sans restreindre la sexualité. Ainsi, les féministes souhaitent libérer les femmes de leur « assujettissement », terme employé par le philosophe britannique John Stuart Mill (1806-1873) dans *The Subjection of Women* (1869) au grand retentissement, tandis que les néomalthusien.ne.s s'inspirent des idées du pasteur anglican Thomas Robert Malthus (1766-1834). Son célèbre *Essai sur le principe de la population* (1798) démontre que celle-ci s'accroît plus vite que les subsistances ; il recommande le *moral restraint*, l'abstinence devant seule limiter les naissances. Dissociant sexualité et reproduction, les néomalthusien.ne.s prescrivent le recours à des moyens de contraception. Leur position est, au XIX^e siècle, peu partagée par la majorité des féministes, réformistes, frileuses sur les questions sexuelles, par souci stratégique de respectabilité. L'ennemi principal de ces dernières est le Code civil qui assoit la domination masculine dans une grande partie de l'Europe.

À la fin du XIX^e siècle, les féministes et les néomalthusianistes se structurent en mouvements autonomes, essentiellement féminins pour les premiers et mixtes pour les seconds. *The Malthusian League*, première association néomalthusienne, est fondée à Londres en 1877 par la féministe anglaise Annie Besant (1847-1933) et présidée par son compatriote Charles Robert Drysdale (1829-1907) puis, à son décès, par sa compagne Alice Drysdale Vickery (1844-1929). À Paris, en 1892, le congrès général des sociétés féministes - le premier à se qualifier ainsi - déclare la maternité « fonction sociale », milite pour l'amélioration des conditions de l'accouchement et l'octroi d'une indemnité maternelle. Le néomalthusianisme se diffuse en Hollande, où Aletta Jacobs (1854-1929) et son mari fondent une ligue, en 1881, en Suède dans les années 1880 avec l'économiste Knut Wicksell (1851-1926), en Allemagne (1893). En France, Paul Robin (1837-1912), internationaliste bakounien, favorable à la coéducation des sexes, crée en 1896 la première association néomalthusienne française, la Ligue de la régénération humaine, convaincu de la nécessité d'un contrôle des naissances pour améliorer les conditions des ouvriers et des femmes. En 1900, les néomalthusien.ne.s se regroupent en une Fédération universelle de la régénération humaine, présidée par Charles Robert Drysdale, à laquelle participent l'Angleterre, l'Allemagne, la Belgique, la France et la Hollande. Au congrès de la Haye en 1910, est ouvert un Bureau international néomalthusien, présidé par l'incontournable Drysdale ; il a pour trésorier le Français Gabriel Hardy, pseudonyme de Gabriel Giroud (1870-1945). Cet effort de rassemblement est partagé par les féministes qui constituent des conseils nationaux, comme en Allemagne (1897), en Grande-Bretagne et Suède (1898), au Danemark (1899), en France (1901) Autriche et Italie (1903) Hongrie et Norvège (1904), Belgique (1906), Bulgarie et Grèce (1908), Finlande (1911), Portugal (1914). Continuant de privilégier une stratégie réformatrice propre à les intégrer dans le monde politique, ces conseils en viennent à réclamer le droit de vote et n'approuvent pas les positions des néomalthusien.ne.s. Ces derniers, souvent anarchistes, à l'inverse ne cherchent pas à tisser des liens avec le monde politique et voient le suffrage comme une aliénation. Seules des féministes radicales partagent leur combat. La docteure française Madeleine Pelletier (1874-1939) défend l'éducation sexuelle des filles (*L'émancipation sexuelle de la femme*, 1911) et pratique même des avortements (*Le droit à l'avortement*, 1913). Sa compatriote Nelly Roussel (1878-1922) se fait également l'avocate de la libre maternité.

Au nom de l'Union sacrée, féministes et néo-malthusien.ne.s européen.es suspendent leurs revendications pendant la Grande Guerre. La saignée démographique provoquée par le conflit entraîne la répression des mouvements néo-malthusien.ne.s : en France, la loi du 31 juillet 1920, qualifiée de « scélérate » par Nelly Roussel, réprime **la provocation à l'avortement et à la propagande anticonceptionnelle** et celle du 27 mars 1923 correctionnalise l'avortement afin d'en faciliter la pénalisation. Les féministes réformatrices participent de cette lutte contre la dépopulation et revendiquent la maternité comme une fonction sociale, brandie comme argument pour justifier l'octroi du droit de vote, principal objectif de l'entre-deux-guerres. Ces orientations sont confirmées lors des états généraux du féminisme organisés par le Conseil national des femmes françaises en 1929, regroupant plus de deux cent quarante associations féministes. Néanmoins, en Grande-Bretagne, la suffragiste écossaise Marie Stopes (1880-1958), auteure de *Wise Parenthood* (1918) traduit dans une dizaine de langues, crée en 1921 la première *Mother's clinic* qui instruit les femmes mariées sur des méthodes de contraception, tout en demeurant opposée à l'avortement. Pendant les années 1930, les néo-malthusien.ne.s connaissent un regain d'activité. Le couple Humbert - Eugène (1870-1944) et surtout Jeanne (1890-1986) - sillonne la France en donnant des conférences sur la liberté de la maternité. D'autres féministes néo-malthusiennes françaises, telle Yvonne Netter (1889-1985), appartiennent à la Ligue mondiale pour la réforme sexuelle sur une base scientifique, fondée en 1928 par le sexologue allemand Magnus Hirschfeld (1868-1935) et qui perdure jusqu'en 1937. S'y retrouvent des personnalités : la future résistante Berthie Albrecht (1883-1943), Gabriel Hardy, Eugène Humbert, l'écrivain

Victor Margueritte (1866-1942) et la féministe allemande Hélène Stöcker (1869-1943). Si, dans l'entre-deux-guerres, le néomalthusianisme remporte des victoires (autorisation de l'avortement : Union soviétique de 1920 à 1936, Espagne républicaine, 1936, Suède, 1938), il subit dans le cadre de politiques natalistes une forte répression (Italie : Code Rocco, 1930 ; France : Code de la famille, 1939). En Allemagne nazie, les lois de Nuremberg punissent plus sévèrement l'avortement de femmes considérées comme aryennes mais l'encouragent pour raisons eugéniques. Sous le régime de Vichy, l'avortement devient crime d'État en 1942 : Eugène Humbert est incarcéré et Marie-Louise Giraud est guillotinée en 1943 pour avoir pratiqué des avortements.

L'après-guerre sublime la maternité, c'est le temps du baby-boom, mais la découverte de la pilule contraceptive dans les années 1950 bouleverse la donne. Elle favorise le contrôle médicalisé des naissances, promu par des associations favorables à une maternité épanouie (France, 1956, La Maternité heureuse). À partir des années 1970, le droit des femmes à disposer de leur corps et donc à choisir la maternité devient la revendication principale du féminisme de la seconde vague. Dès lors, les objectifs des féministes et des néo-malthusien.ne.s se rapprochent, voire se confondent sur la question de l'avortement libre et gratuit.

Si, au début du XXI^e siècle, l'interruption volontaire de grossesse est légale dans presque tous les pays de l'Union européenne (sauf à Malte et à Chypre ; en Irlande, au Luxembourg et en Pologne où elle est autorisée mais de façon très restrictive) grâce notamment aux campagnes menées par les féministes, aucun droit n'est acquis définitivement et la tentative en 2013 de retour en arrière du gouvernement espagnol, en dépit de son échec, invite les défenseurs des droits des femmes à une vigilance constante.

BIBLIOGRAPHIE

COVA, Anne, *Féminismes et néo-malthusianismes sous la III^e République* : « La liberté de la maternité », Paris, L'Harmattan, 2011.

GUBIN, Éliane et al. (dir.), *Le siècle des féminismes*, Paris, Éditions de l'Atelier, 2004.

MCLAREN, Angus, *A History of Contraception : From Antiquity to the Present Day*, Oxford, Blackwell, 1991.

Source URL:

<https://ehne.fr/encyclopedie/thematiques/genre-et-europe/feminismes-et-mouvements-feministes-en-europe/feminisme-et-neo-malthusianisme>